



## Abus de faiblesse pour une personne âgée

Par **ROBERTELELA**, le **08/07/2010** à **15:13**

Bonjour,

J'ai souscrit un contrat d'assurance obsèques le 1 juin 2010, avec un représentant de FILASSUR qui c'est présenté chez moi ,comme je vis seul, et je suis malade , il m' a fait signé le contrat, je me suis rétracter le lendemain en envoyant une lettre avec accusé de réception , le Monsieur m'appelle et il me dit il fallait envoyé la lettre à un autre organisme ,et je suis obliger de régler la somme de 56 € tout les mois et je suis adhérente à leur organisme jusqu'à la date d'anniversaire le 1 juin 2011,que faire j'ai l'accusé de réception qui prouve l'envoi de la lettre dans les délais ,dans leur document j'ai 30jour de renonciation, et j'ai envoyé le lettre le 3jours svp aidez moi comment faire?? j'ai 77 ans j'ai pas la santé pour affronté ces gens  
je vous remercie de votre compréhension ?

Par **fabienne034**, le **08/07/2010** à **15:25**

bonjour,

c'était à l'organisme de transmettre votre lettre au bon organisme

il faut couper le prélèvement automatique auprès de votre banque

pour tout savoir et écrire à sa banque

<http://www.fbls.net/banque.htm>